

Commune de Bulle

Séance du conseil municipal du mardi 5 mai 2015 sur convocation du 29 avril 2015

9 membres du CM présents - Absents excusés : Dominique Perny - Jean-Claude Barçon

Secrétaire : Michel Gresset

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du mardi 7 avril 2015

- **AMO pour réhabilitation des bâtiments Mairie-Ecole/préau et leurs abords**

Suite aux 2 réunions avec le Département, les 18 et 24 mars 2015, une délibération avait été prise le 7 avril pour demander une AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) au Département.

La rédaction du cahier des charges, la publicité pour recherche d'un BE en MAPA dans le BOAMP le **27 mars**, avec un délai de réponse le **21 avril à midi** ont conduit à **une réunion de la commission d'appel d'offres le 22 avril**.

Le BE retenu à la suite de celle-ci est le cabinet **EBO Consult** pour le prix de **16 715 € HT soit 20 058 € TTC**.

Le travail demandé au BE consiste en :

Tranche ferme : étude de faisabilité

Tranche conditionnelle 1 : Audit énergétique

Tranche conditionnelle 2 : programme

Tranche conditionnelle 3 : Mise en place du MO et accompagnement dans la première phase du projet

Une délibération est prise à l'unanimité des membres présents pour retenir le BE EBO Consult et pour solliciter une subvention du Département dans le cadre de l'AMO ainsi que l'ADEME et la Région concernant l'audit énergétique.

Une première réunion de la commission MEPLA avec 7 membres extérieurs au CM s'est tenue le **5 mai** pour une première réflexion sur le devenir de ces bâtiments.

Dans le cadre des futurs travaux envisagés, il est nécessaire de rompre dans un premier temps le bail de la convention de l'appartement locatif de ce bâtiment avec l'Etat. **Une délibération est prise dans ce sens à l'unanimité des membres présents.**

- **Fixation du prix de l'assainissement**

Après délibération prise à l'unanimité des membres présents, le prix de l'assainissement pour l'année 2015 reste inchangé : les frais fixes à 15 € et le prix du m³ à 0,83 €. A ce prix s'ajouteront les taxes pour l'Agence de l'eau.

QUESTIONS DIVERSES

- **Bilan forêt printemps**

L'employé intercommunal a réalisé un travail important de traçage des lignes en forêt durant la période de beau temps de début d'année.

L'agent technique de l'ONF, Benoît Lhomme a dénombré environ **50 m³** de chablis et **30 m³** de petits bois.

La vente de bois de la parcelle 1 de **162 m³** a été achetée par la scierie Chauvin à **76,85 €/m³**.

- **SEVAD et nouvelle école**

Les travaux avancent normalement pour une ouverture de l'école à la rentrée de septembre 2015 comme prévu. Un important travail des commissions a permis la mise en place de la convention avec Familles rurales pour le périscolaire. Seule ombre au tableau, la suppression des transports méridiens le midi à la fois pour la Maternelle et le Primaire. Une réunion d'information en direction des parents d'élèves est prévue le lundi 11 mai à 20 h à La Rivière Drugeon avec la présence de Familles rurales.

- **Organisation cérémonie du 8 mai 2015, rando des Fruitières et fête des Mères**

La cérémonie du 8 mai au monument aux morts sera officinée par Michel Gresset à 18 h. Un vin d'honneur suivra à la salle des associations.

Pour la randonnée des Fruitières, Bulle prend en charge le balisage depuis les Bougnons jusqu'à la RD 471 et le ravitaillement (assuré par le club de l'amitié) sur l'aire de pique-nique derrière le bois.

Concernant la fête des Mères, les mamans sont invitées à répondre au rendez-vous qu'il leur est proposé le samedi 30 mai à 19 h 30.

- **Appartement à louer au presbytère**

Un logement situé au 1^{er} étage du 2, Rue de l'Église sera libre à la location à **partir du 1/6/2015**. Caractéristiques : **99,51 m²** comprenant entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, sdb, WC avec 1 garage de 22 m², 1 grenier et 1 cave de 13 m². Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie **09.63.24.54.43** ou par mail à mairie.bulle@orange.fr. Date limite de réponse le **mercredi 27 mai 2015**. L'attribution se fera au CM du 29 mai.

La séance est levée à 22 h.

Le secrétaire